

Elle est bâtie sur les acquis des programmes précédents et met un accent particulier sur une meilleure coordination des différentes interventions et une mutualisation des ressources financières et techniques

La sous-représentation des femmes dans la vie publique et politique traduit un certain déficit démocratique dans notre pays. Pourtant, celui-ci a ratifié plusieurs textes et conventions régionales et internationales en faveur de la parité genre, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Les prochaines échéances électorales doivent donner l'occasion d'une meilleure application des dispositions de la CEDEF, de sorte à atteindre au moins le seuil de 30% de représentativité des femmes à tous les niveaux de prise de décision.

L'on se rappelle qu'en 2006, une proposition de loi avait été déposée sur la table de l'Assemblée nationale dans ce sens, mais elle fut rejetée. Ce projet de loi prévoyait un quota de 30 % de femmes sur chaque liste de candidature aux élections et une répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidature. Même si la proposition a été repoussée par les parlementaires en son temps, force est de reconnaître que la nécessité d'une plus grande représentativité des femmes au niveau de la prise de décision s'impose. La question reste d'actualité surtout au moment où notre pays s'apprête à organiser les élections générales en 2013.

Conscient de ces enjeux, le gouvernement à travers le ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant en collaboration avec ses partenaires et les organisations de la société civile, a élaboré une « Stratégie nationale pour une participation et une représentativité accrues des femmes aux élections générales » et son plan d'action 2012-2015. La stratégie qui se veut un cadre fédérateur de toutes les initiatives dans le domaine « genre et élections », a été lancée mardi au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Diango Cissoko.

L'événement s'est déroulé en présence de plusieurs membres du gouvernement dont le ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, Mme Alwata Ichata Sahi, le ministre délégué auprès du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, Aboudourahmane Oumar Touré. Etaient également présents des présidents d'institutions de la République, la représentante de l'ONU-Femme dans notre pays Mme Rachelle Mian, des représentants de la société civile et des partis politiques.

La présente stratégie est bâtie sur les acquis des programmes précédents et met un accent particulier sur une meilleure coordination des différentes interventions et une mutualisation des ressources financières et techniques. Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des priorités nationale en matière de genre et de participation à la gouvernance telles que définies dans « l'Etude nationale prospective Mali 2025 », le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR 2012-2017), la Politique nationale genre (PNG-Mali) adoptée en 2010 ainsi que le Plan décennal pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Elle se veut l'une des traduction de l'orientation stratégique n° 4 de la PNG relative à la « mise à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision ».

Un des objectifs visés par cette orientation est justement d'accroître la représentation des femmes dans les postes électifs grâce à des mesures institutionnelles et de soutien prises par l'Etat et par les partis politiques.

LE CHANGEMENT EST POSSIBLE. La nouvelle stratégie a donc pour objectif d'améliorer le niveau de représentativité des femmes dans les instances politiques nationales. Elle veillera aussi à l'accroissement du taux de participation des femmes aux élections générales à venir aux niveaux national et local. Ses axes opérationnels sont, entre autres, le renforcement des organes des élections en genre, l'amélioration de la représentativité des femmes à des positions stratégiques au sein des partis politiques et dans les instances de décisions (Parlement, Haut conseil des collectivités, conseils communaux, conseils de cercle, assemblées régionales).

Une grande place est également donnée à la préparation technique des femmes candidates aux différentes échéances électorales, à l'appui direct aux femmes candidates ainsi que la sensibilisation des populations et la communication.

Pour la représentante de l'ONU-Femme dans notre pays Mme Rachelle Mian, la problématique de la sous représentativité des Maliennes peut et doit trouver sa réponse dans cette nouvelle stratégie en permettant de pallier le fait que les femmes sont encore une masse de manœuvre

électorale dans et en dehors des partis politiques. Aussi, les avancées opérées dans certains pays africains pour assurer la représentativité des femmes dans les postes électifs et nominatifs montrent que le changement est possible et à la portée de tous.

Pour Mme Rachelle Mian, il suffit juste d'une volonté politique, d'une volonté des citoyennes et d'une considération d'équité genre dans les instances de prise de décision. Tout en disant espérer sur le financement effectif du gouvernement à travers le Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et de l'enfant adopté en janvier 2012, la représentante de l'ONU-Femme a plaidé pour le financement intégral de la stratégie lors de la conférence des donateurs de notre pays prévue à Bruxelles ce mois-ci.

Le ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, Mme Alwata Ichata Sahi, a pour sa part appelé à la mobilisation de toutes les énergies car le succès de la nouvelle stratégie est fortement dépendant de l'engagement de tous les acteurs du processus électoral à soutenir la réalisation des actions inscrites dans le plan d'actions.

Le Premier ministre Diango Cissoko a indiqué que l'organisation d'élections libres et transparentes exige de relever des défis toujours plus grands si nous les voulons démocratiques. Il s'est réjoui de l'élaboration de la présente stratégie qui, par son caractère transversal, devra permettre de mettre à contribution de façon efficace, les potentialités des femmes et des hommes de notre pays pour leur participation égale au développement en général, à la vie publique et politique en particulier.

Troisième du type dans notre pays après celles de 2007 et 2009, la stratégie suscite beaucoup d'espoirs de corriger définitivement la sous-représentation des femmes dans les instances de décisions et d'accroître de façon considérable le taux de leur participation aux futures élections.

Licence de l'article: Copyright - Titulaire de la licence de l'article: L'Essor du 02 mai 2013